ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

- DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION -Règle 18ter.1)

I.	Office qui envoi la notification :	Office hongrois de la propriété intellectuelle 1374 Budapest, Pf.552 Fax. :(361) 474 - 5534
II.	Numéro de l'enregistrement international : 115 7762 Date de l'extension de la marque à la Hongrie : 2012.12.28	
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : GALENICA s.r.o.	
IV.	La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés. La protection de la marque est conférée en Hongrie à partir de la date : 2013.12.05	
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration : dr. Imre Gonda chef de section des marques internationales	
VI.	Examinateur: Dr. Kiss Gabriella Numéro de la décision: A1157762/4 Date: 2013.12.05	



A1157762/3 2013.12.18 13:35:19

1/1